



LICENCIE

Saison 2025/2026

POLE ANIMATION

NOM :

PRENOM :

REGLEMENT SPORTIF POLE ANIMATION

- Le règlement sportif est applicable à partir de ce jour
- Tout tireur égarant ou détériorant le matériel du club devra le rembourser
- Tout tireur du Pôle Animation est assuré par le club à l'assurance fédérale avec l'option Plus inclus dans le prix du Pack Mensuel
- J'autorise les responsables de l'encadrement à prendre toute mesure médicale d'urgence en cas de nécessité
- A l'inscription, le tireur s'acquitte du "Pack Membre Licencié" ou du "Pack Membre Extérieur"
- Les Packs Pôle Animation incluant cotisation, licence et matériel d'escrime en location sont mensualisés. Packs Mensuels de 1 à 10 mois sur la saison sportive 2025/2026 du 01/09/25 au 30/06/26. Le règlement en prélèvement bancaire est effectué à M+1 c'est-à-dire le mois suivant celui des cours : par exemple les cours de septembre 2025 (mois M) seront prélevés en octobre 2025 (mois M+1) et ainsi de suite, jusqu'au prélèvement de juillet 2026 (mois M+1) pour les cours du mois de juin 2026 (mois M).

-Pour les arrêts d'activités en cours de saison :

Packs mensuels en prélèvements bancaires mensuels.

Préavis d'1 mois complet pour les arrêts d'activités en cours de saison Le 1^{er} Pack "Pack Membre Licencié" ou "Pack Membre Extérieur" est dû. **Tout mois commencé est dû ainsi que le mois suivant.**

Demande d'arrêt du prélèvement mensuel en M+3 (exemple : en février 2026) à faire au plus tard en fin de mois M (exemple : fin novembre 2025) pour un arrêt des cours en M+2 (exemple : au 1^{er} Janvier 2026).

Autre exemple : demande d'arrêt des cours à faire au plus tard fin décembre 2025 pour un arrêt des cours au 1^{er} février 2026 qui mettra fin au prélèvement à compter de mars 2026. Les cours de décembre 2025 et janvier 2026 seront prélevés respectivement en janvier 2026 et février 2026.

MATERIEL POLE ANIMATION

Tout le matériel d'escrime, en location, inclus sur option dans le Pack Mensuel est individualisé.

Le licencié Majeur Pôle Animation s'engage à :

- maintenir le matériel d'entraînement en très bon état d'entretien
 - laver la tenue d'escrime maximum à 30° avec du linge blanc uniquement (ne pas mélanger avec du linge de couleur)
 - laver le gant à la main séparément (risque de déteindre)
 - signaler le matériel défectueux aux Maîtres d'armes
 - être habillé en arrivant : pantalon d'escrime et chaussettes d'escrime
 - respecter le protocole sanitaire
 - restituer tout le matériel individualisé en location (veste, pantalon, sous-cuirasse de protection, gant, masque, arme, sac avec gant et/ou bustier, housse d'escrime, cuirasse électrique, fil de corps, fil de masque) avant la fin de la saison sportive en juin 2026 (ou juillet 2026 en option Stages ou Séances) contre la remise du ou des chèques de caution que je dépose ce jour.
- En cas de non-restitution du matériel d'escrime à la date d'arrêt des activités du tireur, le ou les chèques de caution seront encaissés à partir du mois suivant le dernier Pack Mensuel.

AUTORISATION D'UTILISATION ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

En mon nom, en qualité de membre du club de l'OGC NICE ESCRIME

à reproduire et publier à titre gratuit des photos et films, dans lesquels **je peux apparaître** lors des activités et des manifestations sportives de la saison sportive 2025/2026 avec le club de l'OGC NICE ESCRIME pour l'usage exclusif suivant :

illustration de la discipline pratiquée sur les sites Internet de l'association OGC NICE ESCRIME www.ogcnicescrime.fr et www.ogcnicescrime.com, la **Page Facebook et Instagram OGC NICE ESCRIME Supporters**, sur les sites des partenaires institutionnels et financiers du club de l'OGC NICE ESCRIME, sur les plaquettes de promotion, flyers, sur les supports de communication interne et externe, sur les magazines sportifs (clubs, fédérations, partenaires...), sur la presse...

Concernant la publication des photos et des films sur le site Internet du club de l'OGC NICE ESCRIME, le membre du club ou son représentant légal pour les mineurs conserve un droit de regard sur les images et pourra en référer aux membres du Comité Directeur, afin d'en assurer le retrait.

OGC NICE ESCRIME

Salle d'armes Municipale – 1 rue Colonel Guide 06300 NICE
04 93 84 49 10 / 06 62 48 49 10 – escrime.ogcn@wanadoo.fr
www.ogcnicescrime.fr – www.ogcnicescrime.com



LICENCIE

Saison 2025/2026

POLE ANIMATION

SOUSCRIPTION ASSURANCE FEDERALE ET CONDITIONS D'UTILISATION DES DONNÉES FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME

OPTION 0 (0,51€)

OPTION + (1,09€)
(INCLUS DANS LE PACK MENSUEL)

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

Lors de la prise de licence, chaque licencié reçoit une communication claire (mémento du licencié) quant à l'utilisation de ses données personnelles et a le pouvoir de s'opposer sur simple demande (rgpd@ffescrime.fr) à leur utilisation.

Il n'existe que deux cas de figure :

- La compilation et le traitement de données basiques permettant le bon fonctionnement de l'Extranet fédéral, ses services dont MyCoach by FFE pour ses utilisateurs et à toutes opérations, y compris de promotion, liées à l'organisation des compétitions dont la FFE et ses organes déconcentrés ont la charge.

- La communication, après consentement (opt-in et opt-out le cas contraire), des informations émanant de la Fédération Française d'Escrime : les lettres d'informations destinées aux licenciés, les lettres d'informations destinées aux organes déconcentrés de la FFE (comités et clubs).

L'ensemble des données personnelles sont stockées sur un serveur privé et ne font aucunement l'objet d'un traitement commercial ou contrevenant.

Cochez la case pour autoriser :

Droit à l'image : J'autorise l'OGC Nice Escrime à insérer ma photo d'identité sur ma licence et autorise la FFE à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. Je reconnais avoir été informé d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concerne (art. 34 de la loi " Informatique et Libertés "), soit par mon espace personnel, soit en contactant directement la Fédération Française d'Escrime. J'atteste avoir pris connaissance de la réglementation fédérale et m'engage à la respecter.

Conditions d'utilisation des données* : J'ai pris connaissance de la réglementation fédérale et m'engage à la respecter.

Charte FFE* : J'ai pris connaissance de la charte de la Fédération et m'engage à la respecter.

Offres commerciales : J'autorise la FFE à m'adresser des offres commerciales.

Lettre d'informations : Je souhaite m'abonner à la newsletter fédérale.

*Documents FFE à consulter ou à télécharger en ligne sur le site internet de l'OGC Nice Escrime : <https://ogcnicescrime.fr/documents-ffe>

Fait à Nice, le

Signature :

OGC NICE ESCRIME

Salle d'armes Municipale – 1 rue Colonel Guide 06300 NICE
04 93 84 49 10 / 06 62 48 49 10 – escrime.ogcn@wanadoo.fr
www.ogcnicescrime.fr – www.ogcnicescrime.com